



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E110364

VALABLE JUSQU'AU 04/12/2026

ÉDITÉ LE 10/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 27/04/2023

Capital : 14 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LA ROCHE SUR YON 2004B00388

Siret : 453 152 191 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5422274

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 434322

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 434322

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : PASQUIER BERJONNEAU

ZA LES MOTETTES
85750 ANGLES

Téléphone : 02 51 97 53 31

Portable : 0680068961

Fax : 02 51 28 90 44

Site Internet :

E-mail : contact@pasquierberjonneau.fr

Responsabilité légale :

SARL LAKENA (528 941 586) / BERJONNEAU CHRISTIAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 16 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	30/11/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	30/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	30/11/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	28/11/2025
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	26/09/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	28/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	24/03/2022
o Isolation des combles perdus	28/11/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	28/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1